

Assemblée générale



Confédération
des syndicats
nationaux

Comité exécutif
Présidence

50 ans de luttas et de victoires

***Aux présidentes et présidents
des syndicats affiliés,
Aux présidentes, présidents et secrétaires généraux
des fédérations et des conseils centraux,***

Bonjour,

Je me fais le porte-voix d'un organisme qui mérite tout notre soutien :
Amnistie internationale.

Amnistie est un mouvement indépendant de défense de tous les droits humains : civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. Il a contribué très activement à plusieurs victoires dont l'existence de la Cour pénale internationale, la convention contre la torture, une baisse significative des pays appliquant la peine de mort, un protocole reconnaissant les droits économiques et sociaux et la libération de milliers de personnes injustement emprisonnées. Récemment, j'apprenais que Mansour Ossanlu, président du Syndicat des travailleurs de la régie des bus de Téhéran et de sa banlieue, a été libéré.

Plus de 3 millions de membres et sympathisants à travers le monde soutiennent son existence. J'ai pu côtoyer l'équipe du Québec, particulièrement dans l'affaire Bhopal en Inde : Amnistie mène une campagne pour réclamer réparation pour les milliers de victimes de la fuite de gaz en 1984 provenant d'une entreprise de *Dow Chemical*.

Au Québec depuis 1973, le mouvement est fort aujourd'hui d'une base militante de milliers de jeunes et d'adultes se mobilisant dans les groupes scolaires, locaux, les coordinations ou le réseau des actions urgentes. Il faut savoir aussi que pour assurer son indépendance, **Amnistie n'accepte aucune subvention gouvernementale**, et compte donc sur le soutien de plus de 15 000 membres et donateurs.

À l'occasion de son 50^e anniversaire de fondation, je vous invite à contribuer généreusement à leur campagne de financement en leur faisant parvenir vos dons à l'adresse suivante :

Amnistie internationale Canada francophone
Béatrice Vaugrante, directrice générale
50, rue Sainte-Catherine Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H2X 3V4

Je suggère aussi à nos organisations affiliées d'inviter des représentants d'Amnistie lors des instances qu'elles tiendront cet automne afin de leur permettre d'expliquer à nos syndicats le travail qu'ils font de par le monde.

Nous pouvons, avec Amnistie, être les acteurs de ces changements fondamentaux en droits humains.

Le président de la CSN,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis Roy', with a horizontal line underneath it.

Louis Roy

N.B. Pour toute autre information, vous pouvez visiter leur site Internet :
www.amnistie.ca
ou les rejoindre au (514) 766-9766 ou sans frais : 1-800-565-9766

Le 27 septembre 2011